

À MME LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Madame,

Un mouvement lycéen, touchant tant les lycées généraux que professionnels, a démarré le vendredi 30 novembre et s'est poursuivi dans plusieurs villes de l'académie les lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 décembre.

Ce mouvement porte des revendications précises concernant la fin de Parcoursup, le retrait des réformes Blanquer, l'arrêt des suppressions de postes et dénonce des frais de scolarité de plus en plus élevés ainsi que la baisse des bourses. Il est urgent d'y apporter des réponses.

Les lycéennes et lycéens de l'Académie d'Orléans-Tours usent ainsi de leur plus légitime liberté d'expression, répondant à l'appel de plusieurs organisations syndicales lycéennes.

Nous avons pourtant recueilli plusieurs témoignages attestant d'entraves graves à cette liberté d'expression, fondamentale dans une démocratie, de la part de Chefs d'établissements : les intimidations et menaces de sanctions à l'égard des lycéennes et lycéens mobilisé·es sont inadmissibles, tout comme l'éventuelle transmission de leurs identités à des administrations extérieures à l'Éducation nationale ou encore la diffamation en les accusant de fait qu'elles ou ils n'ont pas commis.

Nous dénonçons avec force ces pratiques illégales et répréhensibles et vous demandons instamment de les faire cesser au plus vite.

Si les lycéennes et lycéens doivent pouvoir jouir, comme tout un chacun·e, de leur droit constitutionnel à la liberté d'expression et de manifestation, ils doivent également avoir le droit de s'organiser : pour cela, il est nécessaire de demander à l'ensemble des chefs d'établissements de mettre à disposition des lycéennes et lycéens mobilisé·es les salles et moyens nécessaires pour le faire.

Enfin, madame la Rectrice, plusieurs de nos militant·es ont constaté la violence des interventions policières ayant frappées les lycéennes et lycéens, jusqu'à l'intervention des forces de l'ordre dans l'enceinte d'établissements scolaires.

Nous ne pouvons pas l'accepter et nous vous demandons d'interpeller au plus vite les services des préfectures pour que ces graves violences policières soient punies et bannies des prochaines journées de mobilisation.

Soyez assurée, Madame la Rectrice, de notre plus sincère et dévoué attachement au service public d'éducation, à la défense de ses personnels comme de ses usager·es.

Théo Roumier, secrétaire académique de SUD éducation

